



HAL
open science

A la loupe (3/3). Le devenir des diplômées en conservation-restauration de niveau I

Léonie Hénaut, Gaspard Salatko

► **To cite this version:**

Léonie Hénaut, Gaspard Salatko. A la loupe (3/3). Le devenir des diplômées en conservation-restauration de niveau I: Salariées et indépendantes au microscope. *Entrée en matière*, 2020, 33, pp.21 - 35. hal-02945130

HAL Id: hal-02945130

<https://sciencespo.hal.science/hal-02945130>

Submitted on 22 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À LA LOUPE (3/3)

LE DEVENIR DES DIPLÔMÉES EN CONSERVATION-RESTAURATION DE NIVEAU I (1975-2018)

LIVRAISON 3. SALARIÉES ET INDÉPENDANTES AU MICROSCOPE

Avant-propos

Cet article constitue la troisième et dernière livraison d'une étude quantitative en trois volets, consacrée aux personnes ayant obtenu le diplôme de l'une des quatre formations françaises en conservation-restauration de niveau I entre 1975 et 2018, ci-après dénommées « les diplômées » compte tenu du caractère très majoritairement féminin de cette population.¹ Le premier volet décrivait la répartition de cette population (N = 1 719) par formation, sexe et spécialité. Le second présentait à grands traits l'activité des diplômées au 1^{er} janvier 2020 par champ d'activité (conservation-restauration vs. autre), lieu d'exercice (en France vs. à l'étranger) et statut d'emploi (salarié vs. indépendant). Le présent article étudie de façon plus approfondie les 1 320 diplômées travaillant aujourd'hui dans le champ de la conservation-restauration comme salariées ou indépendantes.

Objectifs et méthodologie de l'étude

L'étude présentée ici a pour objectif de mieux connaître la population des diplômées en conservation-restauration de niveau I en analysant les données individuelles que nous avons pu collecter à partir des listes fournies par les formations, d'une part, et des outils de recherche numériques, d'autre part.² Le premier volet de l'étude, publié précédemment dans ces pages, a mis en évidence le nombre total de diplômées sorties entre 1975 et 2018, qui s'élève à 1 719, ainsi que leur répartition par formation, sexe et spécialité. Le deuxième volet a offert une première caractérisation de leur situation au 1^{er} janvier 2020, et montré que 1 320 diplômées sont aujourd'hui en activité dans le champ de la conservation-restauration : 30 % sont salariées et 70 % exercent comme indépendantes ; 12 % sont installées à l'étranger, principalement en Europe et en Amérique du nord, et majoritairement en tant que salariées.

Dans cet article, nous présentons une description plus approfondie des situations professionnelles de ces 1 320 diplômées. Nous nous appuyons sur les analyses produites dans le cadre de l'enquête qualitative approfondie réalisée par ailleurs par le Centre de sociologie des organisations pour le ministère de la Culture.³ En premier lieu, nous étudierons les 400

¹ Dans la suite du texte, le terme « diplômées » signifie donc « diplômées et diplômés ».

² A la fin de cet article, un encadré présente les sources des données mobilisées dans les trois volets de l'étude, et les variables construites à l'issue du travail de codage. Nous invitons le lecteur à ce reporter à la précédente livraison pour une présentation de la méthodologie et de la démarche suivie.

³ Léonie Hénaut, Hadrien Riffaut, Brianne Dubois, Justine Lévy et Angèle Grövel, *Les professionnels réalisant les opérations de conservation-restauration sur le patrimoine public : formation, travail, emploi*, Rapport pour le département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture, en cours de finalisation.

diplômées en exercice salarié en France et à l'étranger. Nous analyserons leur répartition par types d'établissement et utiliserons les données plus qualitatives pour caractériser la diversité des intitulés de poste, des faisceaux de tâches ou des environnements de travail. Dans un second temps, nous approfondirons notre connaissance des diplômées en exercice indépendant en nous concentrant sur le millier de diplômées qui ont créé en France des entreprises pour lesquelles nous avons pu collecter des données (année d'ouverture et éventuellement de fermeture, adresse, code d'activité et forme juridique). Nous concluons sur la nécessité de mettre en place un observatoire des diplômées permettant de recueillir des informations systématiques et approfondies sur leurs parcours professionnels et leurs situations socio-économiques.

Dans les musées et surtout en dehors : la variété des postes salariés

L'enquête qualitative approfondie l'a bien montré : obtenir un poste de salarié est très souvent considéré comme le « graal » par les diplômées. Or, le salariat recouvre des situations très variées. Le Tableau 1 présente la répartition des 400 diplômées travaillant dans le champ de la conservation-restauration en tant que salariées au 1er janvier 2020 par type d'établissement. Nous avons créé une typologie *ad hoc* permettant d'appréhender la diversité des expériences de travail des diplômées indépendamment des spécificités nationales. Cela nous a conduit, en particulier, à ne pas distinguer les établissements selon leur statut, en plaçant d'un côté les établissements « publics » (administrés et financés par les pouvoirs publics) et, de l'autre, les établissements « privés », ni selon leur taille, en distinguant les « grandes » et les « petites » structures. **Nous avons ici choisi de classer les établissements en fonction de la mission première assignée à l'établissement : (1) la conservation et la valorisation de collections, (2) la réalisation d'opérations de conservation-restauration, ou (3) la production et la transmission de savoirs.** Nous faisons l'hypothèse que le fait de travailler dans l'un de ces trois grands types d'établissement conduit les diplômées à développer des identités professionnelles distinctes. Cela dit, il est très probable que le statut et la taille des établissements, de même que leur rayonnement (national, régional, local, international) détermine aussi l'expérience de travail des salariées.

Tableau 1. Les diplômées en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) en exercice salarié dans le champ de la conservation-restauration

Type d'établissement	Effectifs	%	Effectifs en France	%	% Hors France
Institution de conservation avec des collections	187	46,8	122	43,3	34,8
Musée	152	38,0	96	34,0	36,8
Service d'archives et bibliothèque	35	8,8	26	9,2	25,7
Structure réalisant des opérations de conservation-restauration	150	37,5	114	40,4	24,0
Centre national (ex. C2RMF)	38	9,5	13	4,6	65,8
Atelier ou laboratoire de collectivité territoriale	46	11,5	45	16,0	2,2
Laboratoire ou bureau d'étude spécialisée en archéologie	27	6,8	26	9,2	3,7
Atelier privé (autre spécialité)	39	9,8	30	10,6	23,1
Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche	52	13,0	38	13,5	26,9
Formation en conservation-restauration	32	8,0	27	9,6	15,6
Université (autre)	20	5,0	11	3,9	45,0
Autre (ministère, galerie d'art, entreprise transport, association)	11	2,8	7	2,5	36,4
Ensemble	400	100,0	282	100,0	30,1

La première catégorie d'établissements – les institutions de conservation – emploie 187 diplômées, soit 47 % des salariées : il s'agit des musées, des services d'archives et des bibliothèques, qui conservent des collections et qui accueillent des visiteurs venus voir ou consulter ces collections dans les salles d'expositions et de lecture prévues à cet effet. La taille des équipes dans ces établissements varie énormément, de quelques personnes à plusieurs milliers de personnes pour les plus grands musées. L'expérience de travail des diplômées y est marquée par le fait que leur activité est subordonnée, dans l'organisation du travail et souvent également dans les relations hiérarchiques, à celles d'autres professionnels du patrimoine, les archivistes et les conservateurs qui conçoivent les expositions et étudient les collections. **Dans ces établissements, les diplômées prennent soins des collections : leur activité consiste principalement en la réalisation d'opérations de conservation-restauration, y compris de conservation préventive, sur les collections de l'institution. Une part de leur activité peut aussi être dédiée à des activités de recherche et des publications.**

En France, il est peu fréquent que des diplômées soient embauchées dans un musée car le modèle dominant est celui du recours à des prestataires extérieurs pour réaliser les opérations de conservation-restauration sur les collections. Mais certains musées nationaux et quelques rares musées de collectivité ont développé des ateliers en interne. Ils échappent ainsi à la règle, comme par exemple le musée national d'art moderne, le musée national de la marine, le musée de la musique, le musée des impressionnistes de Giverny, le musée des tissus de Lyon ou le musée municipal de Caen. Les diplômées en poste dans le domaine des archives et des bibliothèques travaillent principalement dans les ateliers de la bibliothèque nationale et des archives nationales, et plus rarement dans des services municipaux et départementaux dotés d'un atelier de reliure et de restauration, ou dans des bibliothèques universitaires. Cela explique qu'en France, la majorité des diplômées occupant un poste dans un musée, un service d'archive ou une bibliothèque (81 personnes, soit 66 %) exercent à Paris ou en Ile-de-France.

Les diplômées ayant trouvé un poste dans une institution de conservation en France ont soit passé les concours de la fonction publique pour devenir « attachée de conservation du patrimoine », « technicienne d'art » ou « cheffe de travaux d'art », soit été embauchées en contrat à durée indéterminée ou déterminée.⁴ **Les intitulés de poste qui apparaissent sur les réseaux sociaux (pages personnelles sur LinkedIn notamment) ou sur les sites des établissements révèlent la variété des faisceaux de tâches et des niveaux de responsabilité des diplômées :** « restauratrice », « chargée de la conservation préventive », « cheffe du service de la restauration et de la conservation préventive », « ingénieur », mais aussi « régisseur », « responsable régie » ou encore « assistante du régisseur ». **Par contraste, la frontière entre les activités de conservation-restauration et de régie des œuvres est plus stricte dans les pays anglo-saxons. Les intitulés de poste y sont aussi plus homogènes et comportent presque systématiquement le terme « conservator » assorti de la spécialité et du niveau d'avancement de la personne dans la carrière** (par exemple « *assistant book conservator* », « *senior paintings conservator* »). Cette différence témoigne principalement du fait que la professionnalisation de la conservation-restauration s'est accompagnée, à partir des années

⁴ La collecte des intitulés de poste reposant sur des sources non parfaitement homogènes et sur une collecte non systématique, nous ne pouvons pas produire de statistiques sur les statuts d'emploi salarié ni sur les descriptifs des emplois occupés.

1970, de la création massive de postes en institution, sur le modèle des postes de conservateurs (*curators*), alors qu'en France le modèle de la prestation est resté dominant.⁵

Le second type d'établissements offrant des opportunités de travail salarié aux diplômées sont les structures réalisant des opérations de conservation-restauration pour des institutions de conservation ou des particuliers : 150 personnes (soit 38 % de l'ensemble des salariées) occupent ainsi des postes dans des centres nationaux de conservation-restauration et de recherche, des ateliers et des laboratoires financés par les collectivités territoriales, des bureaux d'étude et des ateliers privés. La taille de ces structures varie de quelques individus à plus d'une centaine de personnes. Leur rayonnement d'intervention est aussi très variable selon que les objets ou les chantiers sur lesquels il s'agit d'intervenir sont confiés par des commanditaires publics ou privés de la ville, de la région ou de tout le pays.

Dans ces établissements, les expériences de travail varient également beaucoup selon que les diplômées, en plus de réaliser des opérations de conservation-restauration, sont appelées à conduire des recherches ou à participer à des projets de recherche, souvent en collaboration avec d'autres scientifiques (historiens d'art, archéologues, chimistes, biologistes, etc.) Il en va ainsi, par exemple, des grands centres nationaux couvrant tous les domaines de spécialité comme le centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), et l'institut canadien de conservation (ICC), qui comptent chacun plusieurs diplômées parmi leurs salariés. D'autres sont plus spécialisés comme le laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), l'institut national de recherche en archéologie préventive (INRAP), ou encore l'institut d'archéologie de Prague. Le plus souvent, les ateliers qui dépendent des collectivités territoriales sont également spécialisés dans un type d'objets : par exemple, plusieurs diplômées travaillent dans l'atelier de restauration et de conservation des photographies de la Ville de Paris (ARCP) et dans le pôle d'archéologie interdépartemental Rhénan dit « Archéologie Alsace ». Dans ces établissements, les diplômées répondent aux demandes qui leur sont adressées, y compris des demandes d'évaluation et d'expertise.

Les diplômées qui travaillent dans des bureaux d'étude et de conservation-restauration spécialisés en archéologie, comme A-CORROS, Arthema ou Arc-Nucléart, participent aussi souvent à des activités de recherche, c'est-à-dire qui visent la production et la diffusion de savoirs nouveaux sur une technique de conservation-restauration, un matériau ou un processus d'altération. Dans les autres domaines de spécialités comme la peinture, la sculpture, les arts graphiques ou les arts textiles, il est très rare que les petites et très petites entreprises privées – le plus souvent appelés « atelier X » du nom du dirigeant – mettent l'accent sur les activités de recherche. L'expérience de travail des diplômées y est tout entière tournée vers la réalisation d'opérations de conservation-restauration tandis que le dirigeant de la structure obtient des commandes et organise le travail des salariés. Dans plusieurs cas, les diplômées combinent une activité salariée à mi-temps et une activité complémentaire en tant qu'entrepreneuses individuelles. A l'image de l'ensemble des diplômées en exercice salarié, les trajectoires de celles qui travaillent dans d'un atelier privé sont variées : soit elles trouvent un poste dès l'obtention du diplôme, parfois dans la continuité de leur stage de fin d'étude qui leur offre une opportunité d'emploi, soit elles s'installent comme indépendantes puis cherchent après quelques années un poste de salarié pour avoir des revenus et des horaires de travail plus stables et être libérées des activités administratives et commerciales qui incombent aux chefs d'entreprise.

⁵ A ce propos, voir Léonie Hénaut, « La construction des groupes professionnels : les restaurateurs d'œuvres d'art en France et aux États-Unis », *Formation Emploi : Revue française de sciences sociales*, 2010, n° 110, pp. 49-62.

Le troisième grand type d'établissements dans lesquels on recense des diplômées salariées sont les établissements d'enseignement supérieur et de recherche : 52 personnes (soit 13 % des diplômées salariées) travaillent dans des universités, des laboratoires du CNRS, des instituts ou des écoles des beaux-arts. Elles occupent alors des postes aux intitulés variés correspondant aux nomenclatures d'emploi de la fonction publique ou des établissements : « maître de conférence », « assistant professeur d'enseignement artistique », « chercheur », « chargée de recherche », « enseignant-chercheur », « ingénieure d'étude », « conseiller scientifique », « ingénieur de recherche » ou encore « *senior research scientist* ». Certaines consacrent tout leur temps à l'enseignement, notamment lorsqu'elles sont responsables de tout ou partie d'un programme de formation, d'autres à la recherche, d'autres combinent enseignement et recherche. Dans le cadre de leur emploi dans ce type d'établissements, la plupart des diplômées ne réalisent pas d'opérations de conservation-restauration.

En France, 27 diplômées ont été identifiées comme étant membres de l'équipe pédagogique d'un programme de formation en conservation-restauration au 1^{er} janvier 2020.⁶ Employés à plein-temps ou à mi-temps, ces diplômées continuent souvent d'exercer leur activité en tant que travailleuses indépendantes ou cumulent cet emploi avec un autre emploi salarié en institution. Très peu de diplômées françaises travaillent dans des programmes de formation à l'étranger. En revanche, le recrutement est ouvert dans les universités étrangères en dehors des programmes de formation (par exemple au Portugal, au Royaume-Uni, aux États-Unis), comme d'ailleurs dans les centres nationaux de conservation-restauration et de recherche cités plus hauts (notamment au Canada).

La catégorie « autres » réunit les 10 diplômées qui travaillent dans des établissements qui ne relèvent pas des trois grandes catégories ainsi définies : une galerie d'art, une entreprise de transport d'œuvres d'art, un ministère de la Culture (en France, Grèce et à Madagascar), une direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ou encore une association de projets de développement culturels. Si elles ont cessé de réaliser des opérations de conservation-restauration, à l'exception de la personne travaillant dans la galerie, ces diplômées ont été recrutées du fait de leur expérience et de leur expertise en la matière et font donc partie à ce titre du champ de la conservation-restauration. Comme les diplômées occupant des postes de régisseur ou incluant des activités de régie dans les musées, elles ont fait évoluer leurs compétences pour répondre aux besoins de l'organisation.

A l'issue de ce tour d'horizon de l'emploi salarié, il convient de souligner que la typologie présentée ici n'est pas sans faille – les frontières sont poreuses entre les différents types d'établissements – et doit être avant tout utilisée comme un outil pour appréhender la diversité des situations d'emploi des diplômées. Un clivage qui apparaît structurant, en revanche, est celui qui oppose deux segments professionnels : d'un côté, le « segment consultant », majoritaire, réunit les diplômées dont l'activité consiste en la résolution de problèmes pratiques posés par une clientèle profane ; de l'autre, le « segment savant », minoritaire, réunit les diplômées qui travaillent à la construction et à la consolidation d'un corpus de savoirs qui peut être éventuellement utilisé par les professionnelles du segment consultant.⁷ Les diplômées en exercice indépendant, sur lesquelles nous allons nous pencher dans la suite de cet article, font partie du segment consultant au même titre que celles qui travaillent dans les institutions de conservation et les structures réalisant des opérations de conservation-restauration. Quant au

⁶ Cela exclut les personnes effectuant des vacances ou des charges d'enseignement pour ces mêmes programmes, ou celles qui ont été enseignantes mais ne le sont plus.

⁷ Si la notion de segments professionnels est d'abord apparue dans les travaux d'Anselm Strauss et Rue Bucher sur la profession médicale, c'est Elliot Freidson qui introduit la distinction entre segment consultant et segment savant. Voir Elliot Freidson, *La profession médicale*, Paris, Payot, 1984, p. 31.

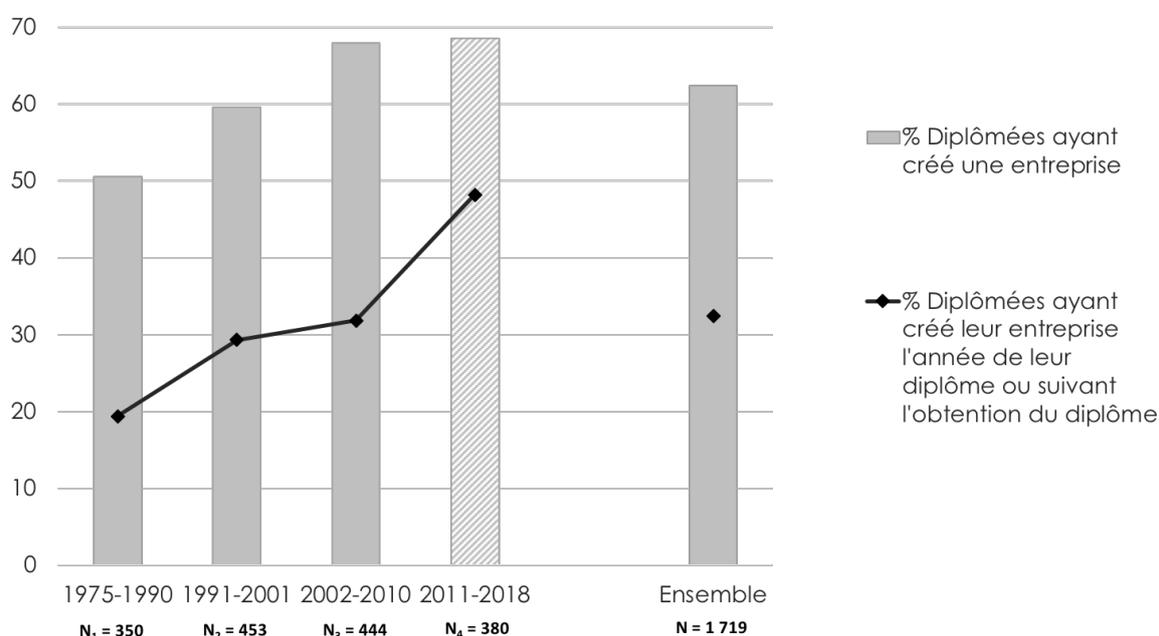
segment politico-administratif de la profession, il est réduit à la demi-douzaine de diplômées occupant des postes au ministère ou en DRAC, est quasi-inexistant.

Des créations d'entreprise de plus en plus nombreuses, et rapides au sortir de la formation

L'étude des diplômées en exercice indépendant est principalement fondée sur les bases de données disponibles sur les entreprises créées en France. Elle se limite donc aux diplômées ayant créé une entreprise en France. **Un premier résultat est que le nombre total d'entreprises créées par les diplômées en conservation-restauration de niveau I s'élève à 1 072. Cela signifie que 62 % des diplômées ont créé une entreprise à un moment ou à un autre de leur carrière. L'étude montre aussi que les créations d'entreprise (1) sont de plus en plus nombreuses, c'est-à-dire plus fréquentes chez les jeunes générations de diplômées que chez leurs aînées, et (2) interviennent de plus en plus souvent immédiatement au sortir de la formation.**

Le Graphique 1 met en évidence ces deux phénomènes. D'une part, les diplômées sont de plus en plus nombreuses à créer une entreprise : la part des diplômées ayant créé une entreprise en conservation-restauration passe de 51 % dans la génération 1 (personnes diplômées entre 1975 et 1990) à 67 % dans la génération 3 (2002-2010). La génération 4 (2011-2018) enregistre aujourd'hui 68 % de création d'entreprise, une part qui va sans doute croître dans les années à venir car il est fort probable que certaines diplômées sorties récemment, après 2015, n'ont pas encore créé d'entreprise mais vont le faire cette année ou l'année prochaine. C'est pourquoi nous avons fait apparaître en hachuré le bâton correspondant à la dernière génération dans le diagramme.

Graphique 1. Les créations d'entreprise chez les diplômées en conservation-restauration de niveau I (1975-2018), par génération



D'autre part, les diplômées sont de plus en plus nombreuses à créer leur entreprise immédiatement après l'obtention du diplôme. Nous avons calculé, pour chaque génération, la part des diplômées ayant créé leur entreprise l'année de l'obtention de leur diplôme ou l'année suivante. Cet indicateur est cette fois valable pour les quatre générations dans la mesure où les diplômées sorties en 2018 ont eu le temps de créer leur entreprise l'année qui

suit, en 2019. Comme le montre le Graphique 1, la part des diplômées créant leur entreprise immédiatement à la sortie de la formation est de 32 % dans l'ensemble de la population. Or, cette part a plus que doublé : elle est passé de 19 % pour la génération 1 à 32 % pour la génération 3, et 48 % pour la génération 4. Parmi les diplômées sorties de formation en 2015-2018 (soit 179 personnes), 51 % ont créé une entreprise l'année de l'obtention du diplôme ou l'année suivante. **Ce second phénomène témoigne d'un changement radical dans l'expérience professionnelle et la carrière des diplômées. Aujourd'hui, leur insertion professionnelle s'opère le plus souvent par la création d'une entreprise directement au sortir de la formation alors qu'auparavant les diplômées travaillaient au moins quelques années en entreprise avant de devenir elles-mêmes dirigeantes.**

Les fermetures d'entreprises : une dynamique minoritaire mais qui s'intensifie

Le Tableau 2 montre que la majorité des entreprises créées par les diplômées sont encore actives aujourd'hui. **Les fermetures d'entreprises sont très minoritaires : sur les 1 072 entreprises créées par des diplômées, 186 sont fermées au 1er janvier 2020, soit 17 %.** En mobilisant les autres données recueillies sur les diplômées, il a été possible d'aller plus loin dans la caractérisation des situations des diplômées ayant fermé leur entreprise : un bon nombre de diplômées ont évolué vers le salariat, ce qui confirme l'attraction de ce type d'emploi par rapport à l'exercice indépendant, ou ont quitté le champ de la conservation-restauration et travaillent aujourd'hui dans un autre secteur d'activité comme évoqué dans la livraison précédente ; d'autres encore ont opté pour le portage salarial ou sont partis s'installer à l'étranger ; les autres fermetures d'entreprises sont, enfin, synonyme d'une cessation d'activité pour cause de départ à la retraite ou de décès.

Tableau 2. Les entreprises créées en France par des diplômées en conservation-restauration de niveau I (1975-2018), situation au 1er janvier 2020

Situation	Effectifs	%
Entreprises actives	886	82,5
Exerce CR seulement comme indépendante	825	76,8
Exerce CR aussi comme salariée	41	3,8
Evolution vers une autre activité que CR	20	1,9
Entreprises fermées	186	17,3
Evolution vers portage	15	1,4
Evolution vers salariat	49	4,6
Installation à l'étranger	6	0,6
Evolution vers une autre activité que CR	38	3,5
Retraite	26	2,4
Décès	5	0,5
N.R.	47	4,4
Ensemble	1 072	100

En l'absence de données sur les chiffres d'affaire des entreprises et les revenus individuels nets tirés de leur activité, il n'est pas possible de dire que les diplômées qui ont fermé leur entreprise

l'on fait pour des raisons économiques. Cette observation vaut également pour les entreprises encore actives aujourd'hui, qui sont peut-être moins profitables encore que ne l'étaient les entreprises qui ont été fermées. Il est possible d'observer, cependant, que **la majorité des fermetures d'entreprise est intervenue ces dernières années : sur les 155 fermetures qui ne sont a priori pas à mettre au compte d'un décès ou d'un départ à la retraite, 83 (soit 54 %) ont eu lieu dans les cinq dernières années, entre 2015 et 2019.**

Cette dynamique récente de fermetures d'entreprise est à rapprocher d'une autre dynamique : le développement, ou la poursuite, de l'exercice indépendant sans création d'entreprise. Dans la population des 1 320 diplômées en activité dans le champ de la conservation-restauration, nous avons identifié 46 personnes actuellement membres d'une société de portage (notamment « Art-Partenaire ») ou d'une société coopérative (par exemple « La maison de l'initiative » à Toulouse, ou « Port Parallèle » en Ile-de-France). Parmi elles, 15 étaient anciennement dirigeantes d'une entreprise, ce qui suggère qu'elles ont préféré cette modalité d'exercice. Mais nous avons aussi identifié des trajectoires inverses : des cas de personnes qui sont aujourd'hui salariées dans une institution de conservation ou qui ont créé leur entreprise individuelle ou leur société après avoir été membres d'une société de portage pendant quelques années. Nous ne pouvons pas aller plus loin dans l'analyse dans le cadre de cette étude mais ce sont des situations qui gagneraient à être suivies dans la durée. Il s'agit en effet de savoir s'il s'agit d'une modalité d'exercice alternative à la création d'entreprise que les diplômées choisissent durablement, ou plutôt de façon temporaire en attendant de pouvoir créer une entreprise ou obtenir un poste de salarié en établissement.

Si l'on se tourne maintenant vers les 886 diplômées dont l'entreprise est encore active au 1er janvier 2020 d'après le Tableau 2, on observe qu'un petit nombre a fait évoluer son activité vers un autre secteur que la conservation-restauration (le plus souvent la création ou l'enseignement) ; d'autres exercent aussi comme salariée et font donc partie des diplômées en exercice salarié étudié précédemment. Nous allons maintenant nous pencher davantage sur les 825 diplômées qui exercent la conservation-restauration en tant qu'indépendante uniquement et qui sont aujourd'hui dirigeantes d'une entreprise active, ci-après appelées par commodités « les diplômées dirigeantes ».

Les diplômées dirigeantes au 1er janvier 2020 : une large majorité d'entreprises individuelles

Le groupe des diplômées dirigeantes a des caractéristiques très similaires à la population des diplômées : ce sont des femmes à 83 %, la moitié d'entre elles est sortie de formation avant 2004 (année médiane d'obtention du diplôme), et 55 % exerce en Ile-de-France (33 % à Paris). Avant d'analyser plus avant la répartition géographique des entreprises, nous allons étudier leur forme juridique et leur taille en nombre de salariés. **Les données collectées confirment des éléments déjà connus : les entreprises des diplômées dirigeantes sont majoritairement des entreprises individuelles, et elles comportent rarement des salariés.**

Tableau 3. Les entreprises créées en France par des diplômées en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) et actives au 1er janvier 2020

Forme juridique	Effectifs	%
Entreprises individuelles	699	84,7
Artisan	151	18,3
Commerçant	14	1,7
Profession libérale	286	34,7
Entreprise individuelle	35	4,2
(Autre) personne physique	213	25,8
Sociétés	126	15,3
Société unipersonnelle	58	7,0
Société pluripersonnelle	68	8,2
Ensemble	825	100

Plus précisément, comme le montre le Tableau 3, les entreprises des diplômées dirigeantes sont des entreprises individuelles à 85 % et des sociétés à 15 %. D'après les données dont nous disposons aujourd'hui, les trois formes d'entreprises individuelles les plus fréquentes sont Artisan (18 %), Profession libérale (35 %) et (Autre) personne physique (26 %). Mais cette distribution varie beaucoup d'une spécialité à l'autre. Ainsi, les entreprises des diplômées dirigeantes formées à la conservation-restauration de mobilier sont des sociétés à 55 %, et des entreprises individuelles « artisan » à 35 %. Au contraire, 10 % seulement des diplômées dirigeantes formées dans la spécialité « arts graphiques et livres » ont une société, 5 % une entreprise individuelle « artisan » et 45 % une entreprise individuelle « profession libérale ». La distribution varie aussi d'une génération à l'autre : la forme « artisan », en particulier, est peu présente chez les diplômées de la générations 2 et 3 (moins de 15 %) alors qu'elle l'est davantage chez les diplômées des générations 1 et 4 (plus de 20 %). Nous avons également pu identifier plusieurs cas de personnes qui ont très récemment fait évoluer la forme de leur entreprise, d'entreprises individuelles en sociétés unipersonnelles. Si les données recueillies ne permettent pas de savoir comment, ni pour quelles raisons, les diplômées adoptent telle ou telle forme juridique, les variations entre spécialités et générations suggèrent que le choix de la forme juridique n'est pas seulement déterminé par les avantages économiques ou fiscaux qui y sont associés, en fonction de l'activité de l'entreprise. Il comporte également une dimension culturelle.

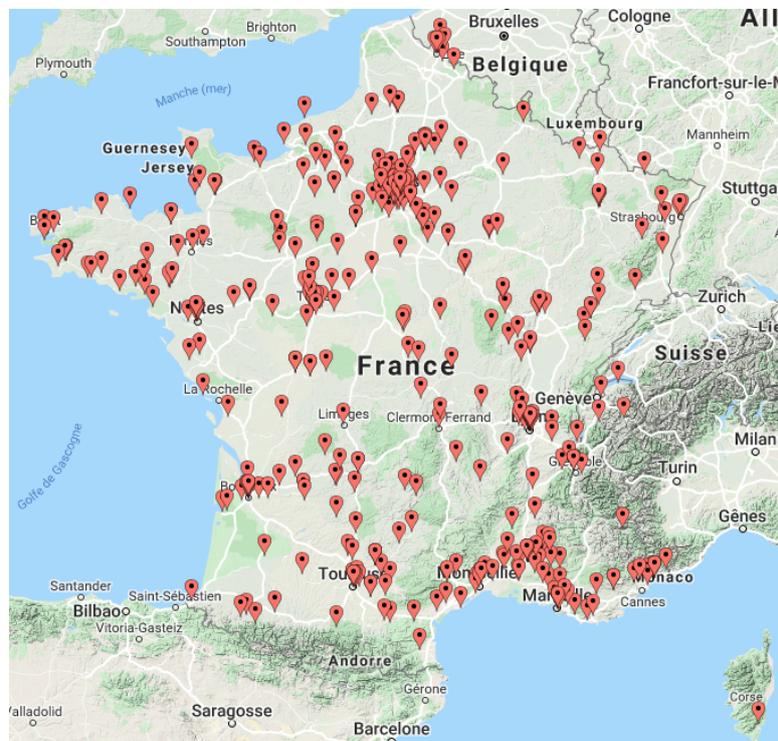
En ce qui concerne la taille des entreprises, nous avons identifié 49 entreprises ayant des salariés (soit 6 %) : 35 entreprises avec 1 à 2 salariés, 10 avec 3 à 5 salariés, 4 avec 6 à 19 salariés. Cela signifie que la grande majorité des diplômées dirigeantes (94 %) n'ont pas de salarié. Pour autant, comme l'a montré l'enquête qualitative réalisée par ailleurs par le CSO, les diplômées dirigeantes sont loin d'exercer leur activité de façon solitaire ou isolée. En plus de celles qui ont choisi de créer une société pluripersonnelle avec un ou une collègue, plusieurs d'entre elles ont créé avec d'autres une société civile de moyens ou une association en plus de leur entreprise individuelle, ou partagent leur espace de travail de façon plus ou moins informelle. Pour tenter d'objectiver ce phénomène, nous avons comptabilisé le nombre de diplômées dirigeantes dont l'entreprise est référencée à la même adresse : 121 personnes sont dans ce cas, soit 15 % des diplômées dirigeantes. Que ce soit sur leur page *LinkedIn* ou sur leur site internet, elles font références aux différents collectifs dont elles sont membres, y compris les groupements formés à l'occasion d'un chantier ou d'une commande d'envergure. Indépendamment de la forme de leur entreprise, les diplômées dirigeantes répondent en effet

ensemble à des appels d'offres et se font travailler les unes et les autres : elles sont interdépendantes, un phénomène accentué par la proximité géographique.

La géographie des entreprises et des spécialités

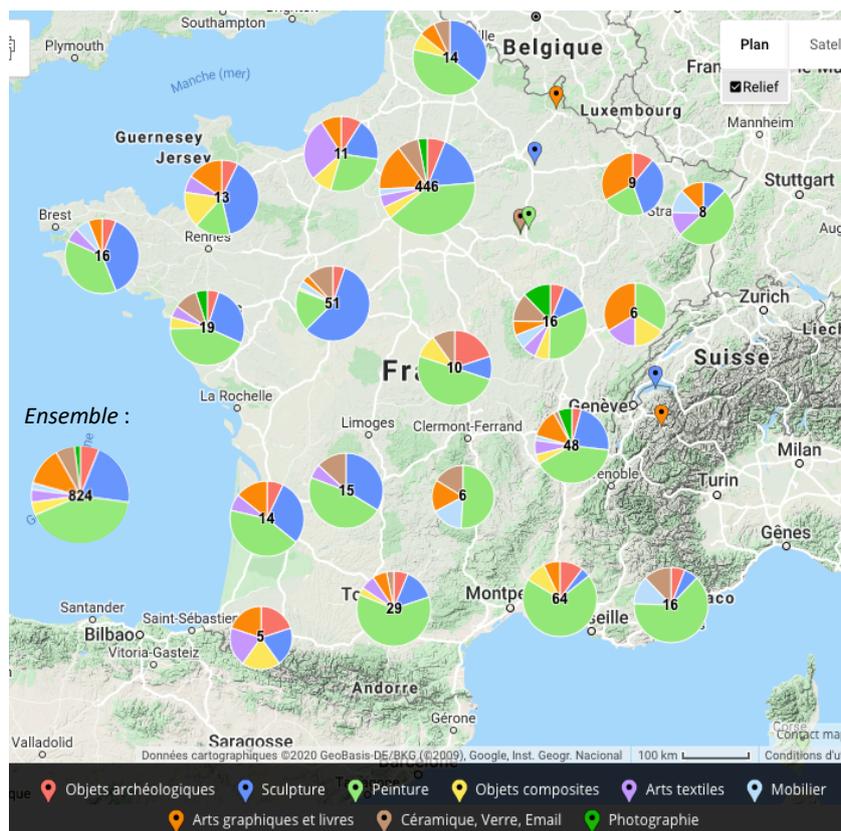
La Carte 1 donne à voir la géographie des entreprises des diplômées dirigeantes, à l'exception de l'une d'entre elles, située à Saint-Paul sur l'île de La Réunion.⁸ En dehors de l'Île-de-France, qui réunit 55 % des diplômées dirigeantes (426 personnes), les lieux de concentration notables sont la région de Tours, le département Rhône-Alpes et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Carte 1. Géographie des entreprises en conservation-restauration créées par des diplômées en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) et actives au 1er janvier 2020



Carte 2. Géographie des entreprises en conservation-restauration créées par des diplômées en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) et actives au 1er janvier 2020, selon la spécialité des diplômées au sortir de la formation

⁸ Nous avons utilisé le logiciel *BatchGeo* pour générer cette carte à partir des adresses et codes postaux des entreprises.

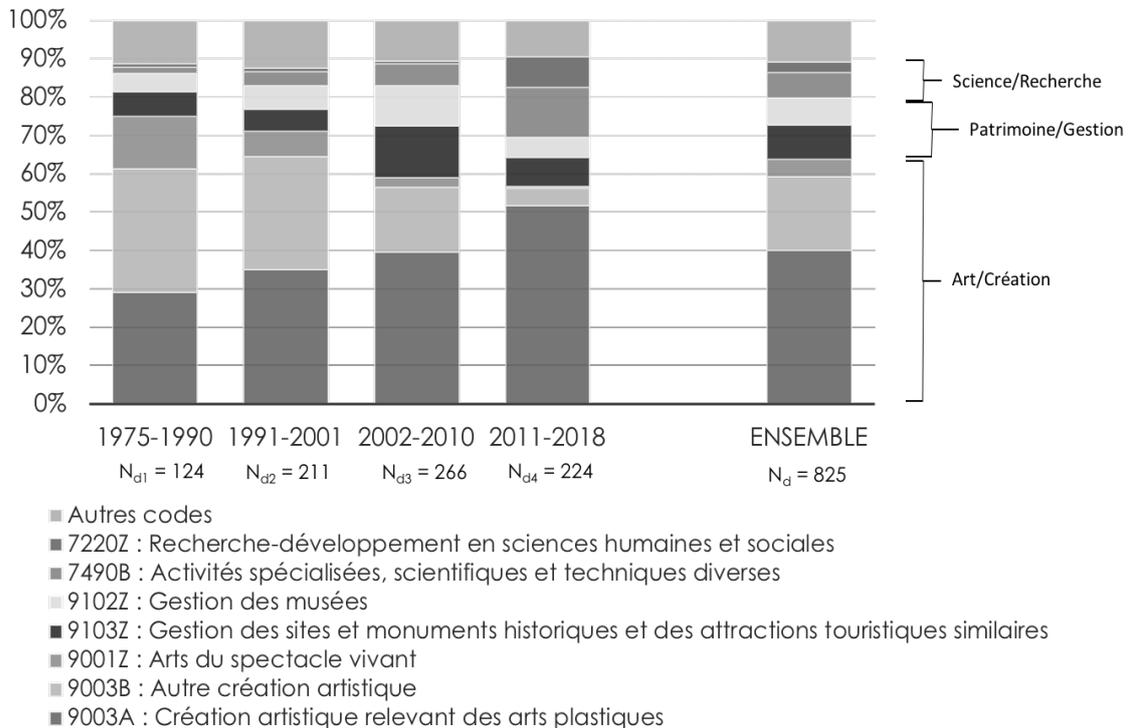


En ce qui concerne les spécialités, la peinture et la sculpture sont un peu plus représentées encore que dans la population complète des diplômées : **les trois quarts des diplômées dirigeantes ont été formées dans trois spécialités : peinture (335 personnes, soit 41 %), sculpture (200) et arts graphique et livres (120)**. Comme le montre la Carte 2, les diplômées ayant été formé dans la spécialité sculpture (ici en bleu) sont sur-représentées dans la région de Tours et plus généralement dans le nord-ouest de la France, ce qui est à mettre en lien avec le fait que les diplômées de la formation de Tours sont nombreuses à s'être installées dans cette région. Symétriquement, les diplômées formées dans la spécialité peinture (ici en vert clair) sont sur-représentées dans la région PACA en vertu du fait que les diplômées issues de la formation d'Avignon ont été nombreuses à être rester dans la région. Les autres spécialités sont représentées sur l'ensemble du territoire de façon relativement égale à l'exception de la spécialité photographie (ici en vert foncé), concentrée principalement à Paris et Lyon.

Derrière la myriade de codes APE : des conceptions différentes de l'activité ?

La dernière série d'analyses qu'il a été possible de réaliser avec les données collectées dans le cadre de cette étude concerne les « codes d'activité principale exercée » (code APE) sous lesquels sont enregistrées les entreprises. **Les 825 entreprises des diplômées dirigeantes sont référencées sous 34 codes différents**. Ce sont généralement les codes qu'elles ont choisi au moment de la création de leur entreprise car, même s'il est possible d'en changer en cours de carrière, cela arrive rarement. Comme le montre le Graphique 2, **le code le plus fréquemment utilisé est « création artistique relevant des arts plastiques » (9003A) : 40 % de l'ensemble des diplômées dirigeantes ont adopté ce code, et cette part monte à 52 % chez les plus jeunes, sorties de formation entre 2011 et 2018**. On assisterait donc à une dynamique d'homogénéisation des codes d'activité en faveur du code 9003A.

Graphique 2. Les codes d'activité des entreprises créées en France par les diplômées en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) actives en conservation-restauration au 1er janvier 2020



Cependant, il apparaît aussi que des codes faisant référence à des domaines d'activité de plus en plus disparates coexistent. Dans le Graphique 2, **l'autre phénomène marquant est en effet la percée récente des deux codes faisant explicitement référence au monde scientifique (activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses, et recherche-développement en sciences humaines et sociales) : ils caractérisent 21 % des entreprises des diplômées sorties de formation entre 2011 et 2018 (génération 4) contre 2, 5 et 6 % de celles des trois générations précédentes.** Cet accroissement a eu lieu au détriment, d'une part, des deux codes faisant référence au patrimoine, qui ont été choisis massivement par les diplômées de la génération 3 (24 %) mais ont été bien moins souvent retenus par celles de la génération 4 (13 %) ; d'autre part, des deux codes associés au monde de l'art autres que « création artistique » (autre création artistique et arts du spectacle vivant) qui ont été choisis par 5 % des diplômées de la génération 4, contre 46 % de celles de la génération 1.

Si homogénéisation il y a, elle n'intervient donc qu'entre les codes d'activité faisant référence au monde de l'art, tandis que les codes associés au patrimoine et surtout à la science sont choisis par une part de plus en plus importante de la population. Ces résultats sont de nature à alimenter les discussions qui ont cours aujourd'hui entre professionnelles, notamment au sein des associations professionnelles.⁹ Il reste néanmoins à savoir ce que représente, pour une diplômée, le choix d'un code d'activité. S'agit-il d'affirmer une certaine conception de ce qu'est la conservation-restauration et l'appartenance à une communauté de pairs – artistes, professionnels du patrimoine ou scientifiques ? Certaines diplômées, d'un côté, aimeraient voir les codes qui suggèrent que la conservation-restauration est une activité scientifique davantage utilisées pour affirmer la dimension « intellectuelle » de l'activité en lien avec le

⁹ Voir par exemple les échanges publiés dans la lettre d'information électronique de la FFCR à ses adhérents : *Entrée en matière*, n° 22, mars 2013, p. 8-10.

niveau de diplôme atteint. D'autres, au contraire, justifient leur choix des codes « création artistique » ou « autre création artistique » par le fait que c'est la dimension « manuelle » de leur activité qui occupe la plupart de leur temps, et que c'est une dimension à laquelle elle tient.

Un indice de cet attachement apparaît dans les présentations de soi que les diplômées dirigeantes publient sur internet (page LinkedIn ou site personnel) : parmi celles qui mettent une photographie d'elles, 58 % se montrent au travail, le plus souvent penchées en train de nettoyer ou retoucher une œuvre avec un pinceau ou un scalpel à la main, tandis que 42 % affichent un portrait.¹⁰ Plus étonnant, la part des photographies au travail est quasiment égale chez les diplômées ayant choisi un code d'activité relevant des mondes de l'art et de la science (respectivement 64 et 63 %). Ce chiffre est au contraire plus bas (42 %) chez celles dont le code fait référence à la gestion du patrimoine. **En ligne avec les résultats de l'étude qualitative réalisée par ailleurs par le CSO, il apparaît ici que les diplômées dirigeantes ont à cœur de valoriser le caractère multidimensionnel de leur activité.** Cela s'observe également dans leur propos. Ainsi, une diplômée écrit sur son site internet que son métier lui permet de « concilier le caractère manuel de la profession de restaurateur avec la recherche scientifique (identification et étude historique) » ; une autre place sous le nom de son atelier la phrase suivante : « un mélange d'histoire de l'art, de sciences et de savoir-faire ». Or, ces deux diplômées ont enregistré leur entreprise sous le code « création artistique ». Dans ce contexte, le choix d'un code d'activité les enfermant dans une dimension singulière ne peut qu'être insatisfaisant et nécessairement difficile.

Conclusion et perspectives

Cette troisième et dernière livraison met en évidence la diversité des situations d'emploi des diplômées dans le champ de la conservation-restauration aujourd'hui. En premier lieu, les 400 diplômées qui ont un poste salarié exercent dans des établissements très variés de par leur taille, leur statut, et surtout leur mission : 47 % sont employées par des institutions de conservation (musées, services d'archives et bibliothèques), 38 % par des structures réalisant des opérations de conservation-restauration pour des institutions ou des particuliers (grand centre national mais aussi laboratoires régionaux, bureaux d'étude et petits ateliers privés), et 13 % par des établissements d'enseignement supérieur y compris ceux dispensant les formations à la conservation-restauration de niveau I. Rappelons ici que 30 % des diplômées salariées exercent à l'étranger. En définitive, en France, nous avons dénombré 282 diplômées salariées, parmi lesquelles un peu moins de cent travaillent dans un musée. C'est donc une situation très minoritaire, la plupart des institutions ayant recours à des prestataires externes.

Pour enrichir notre connaissance de l'emploi salarié des diplômées, il conviendrait, d'une part, d'interroger les directeurs d'établissements, notamment des institutions de conservation, pour en savoir davantage sur leurs motivations à embaucher des diplômées. D'autre part, d'interroger toutes les diplômées salariées sur les aspects suivants : salaire net mensuel, statut d'emploi (public ou privé, plein-temps ou temps partiel, durée du contrat), taille et structure de l'établissement, fiche de poste. Seule une analyse précise des faisceaux de tâches réalisées et des opérations accomplies, y compris lorsqu'elles relèvent d'autres métiers identifiés (par exemple : régie, médiation, recherche, comptabilité, gestion, création, enseignement), permettrait de tracer les contours réels de l'activité de conservation-restauration telle qu'elle

¹⁰ Les résultats présentés ici ne portent que sur les générations 3 et 4 (diplôme obtenu entre 2002 et 2018) pour lesquelles la moitié des diplômées dirigeantes ont une page de présentation comportant une photographie d'elles. Dans les générations 1 et 2, seule une minorité de diplômées (24 %) a une page de présentation avec une photographie, ce qui réduit la portée de l'analyse.

est exercée aujourd'hui – une observation qui est d'ailleurs valable aussi pour les diplômées en exercice indépendant.

En second lieu, les données collectées sur les 1 072 entreprises créées en France par les diplômées ont permis d'avancer dans la compréhension de l'exercice indépendant en conservation-restauration et de mettre en évidence certaines tendances. Nous avons ainsi pu montrer que les diplômées sont de plus en plus nombreuses à créer une entreprise, et qu'elles le font de plus en plus souvent immédiatement en sortant de formation. Parmi les diplômées sorties entre 2011 et 2018, plus des deux tiers ont créé une entreprise, et près de la moitié l'ont fait l'année de leur diplôme ou l'année suivante. Les diplômées dirigeantes des 825 entreprises actives aujourd'hui sont à 85 % des femmes et exercent à 55 % en Ile-de-France. Les autres lieux de concentration notables sont la région de Tours, le département Rhône-Alpes et la région PACA. Les entreprises dirigeantes sont individuelles à 85 % et nous n'avons identifié que 49 diplômées (soit 6 %) dont l'entreprise compte au moins un ou une salariée.

Les résultats présentés ici sur les diplômées dirigeantes sont cependant considérablement limités par l'absence de données disponibles sur les chiffres d'affaire des entreprises, et sur les revenus mensuels nets tirés de l'activité. Nous savons en effet que les chiffres d'affaire ne peuvent être utilisés pour approcher ces revenus car les diplômées ont des dépenses professionnelles très variables, et parfois très conséquentes, en charges fixes, frais de matériel et versements à des collègues intervenant en sous-traitance sur des projets d'envergure. Le recueil de ces données justifie à lui seul la mise en place d'un observatoire des situations des diplômées car, sans elles, il n'est pas possible de se prononcer sur la viabilité des entreprises, ni de caractériser comme « trop » ou « trop faiblement » peuplées les différentes zones géographiques ou domaines de spécialité. Il devra également s'accompagner d'une interrogation systématique des diplômées sur (1) les revenus qu'elles tirent d'autres activités, y compris salariées ou relevant d'autres champs d'activité que la conservation-restauration, (2) les revenus des conjoints ou du ménage, et (3) le point de vue des diplômées sur ses revenus car elles seules peuvent les caractériser comme étant « insuffisants » ou « satisfaisants ».

Des données plus détaillées et diachroniques sur les revenus et les situations d'emploi devraient permettre d'enrichir notre compréhension de la distinction entre exercice indépendant et salarié, qui ne suit pas toujours une démarcation bien nette. Selon les expériences et les trajectoires singulières des diplômées, on observe une réelle porosité entre le salariat et l'entrepreneuriat qui se succèdent ou, parfois, se chevauchent. Prenons l'exemple d'une diplômée ayant une entreprise active mais qui, sur sa page *LinkedIn*, se présente pourtant « en recherche d'emploi ». Loin d'être anecdotique, cet exemple est significatif du fait que constater l'existence d'une entreprise ne dit rien de son activité réelle et encore moins de sa soutenabilité. Une personne diplômée qui n'exerce plus la conservation-restauration peut aussi choisir de maintenir son entreprise ouverte dans l'espoir que se présentent des opportunités professionnelles dans le futur. Accéder à un poste salarié, ou devenir membre d'une société de portage, n'implique pas non plus mécaniquement la fermeture de son entreprise, ce qui laisse la voie libre à des formes d'exercice variées combinant salariat et entrepreneuriat. Plutôt que de réifier ces statuts d'activité, il convient donc de prendre acte de la porosité des formes d'exercice telle qu'elle s'exprime au cas par cas, entre les indépendantes et les salariées ainsi qu'entre les indépendantes et les personnes actives en dehors du champ de la conservation-restauration.

Alors qu'il est aujourd'hui question d'adopter la dénomination commune « d'ingénieur en conservation-restauration » pour les intitulés de formations et de diplômes, il paraît enfin important d'approfondir l'analyse des dynamiques d'homogénéisation et de différenciation mises en évidence ici entre différentes conceptions du travail et différentes identités

professionnelles. Selon le type d'établissement dans lequel elles exercent, nous avons ainsi vu que les diplômées salariées ont des missions variées : prendre soin d'une collection, répondre aux demandes singulières des clients, produire ou transmettre des savoirs. Du côté des diplômées dirigeantes, la multiplicité des codes APE et des formes juridiques enregistrés au moment de la création des entreprises suggèreraient une certaine hétérogénéité dans leur façon d'appréhender leur activité et dans les communautés professionnelles plus larges auxquelles elles se réfèrent. Pour autant, nombre des diplômées se sont engagés dans la voie de la conservation-restauration précisément en raison du caractère hybride de cette activité, à la fois manuelle et intellectuelle, et des liens entretenus simultanément avec les domaines de l'art, de la science et du patrimoine. Ce constat conduit à questionner les orientations à donner à un observatoire qui aurait pour vocation de suivre et décrire l'activité des diplômées en rendant justice à toute la gamme des représentations et des opérations qui définissent le monde de la conservation-restauration. Cela nécessite de mettre en jeu des instruments adéquats pour rendre compte du devenir des diplômées selon une multiplicité d'échelles et de perspectives d'analyse, et non pas selon un point de vue univoque et des classifications juridiques et économiques imposées de l'extérieur.

Fin

Léonie Hénaut et Gaspard Salatko

Léonie HÉNAUT est sociologue, chargée de recherche CNRS au Centre de sociologie des organisations et membre de la faculté permanente de SciencesPo.

Gaspard SALATKO est anthropologue, chercheur associé au Centre Norbert Elias.

Encadré méthodologique : sources, variables et travail de codage

Population	Variable	Variable détail	Sources	Remarques sur le travail de codage réalisé
Ensemble (N= 1 719)	Formation	5 modalités : Paris 1, Paris 1 VAE, INP, Avignon, Tours	3 sources ont été croisées et les doublons supprimés : (1) Liste des diplômées tenue par la FFCR (2) Listes fournies par les formations (3) Listes et répertoires tenus par les associations d'élèves et anciens élèves	La personne ayant obtenu le diplôme de la formation d'Avignon par VAE a été comptabilisée comme diplômée d'Avignon. Dans les rares cas où la personne a obtenu deux des diplômes, le dernier obtenu a été utilisé pour coder la formation.
	Année diplôme	Variable continue, valeurs comprises entre 1975 et 2018		
	Spécialité à l'issue de la formation	9 modalités : peinture, sculpture, arts graphiques et livres, objets archéologiques, céramiques-verre-émail, arts textiles, photographie, mobilier, objets composites		La spécialité « objets composites » regroupe des spécialités rares (moins de 50 occurrences) et qui impliquent le traitement de problématiques similaires en lien avec le caractère composite et souvent évolutif des matériaux constitutifs des objets : art contemporain, art médiatique, collections médicales, installations, instruments de musique, matériaux organiques, naturalia, objets ethnographiques, objets techniques, restes humains, sceaux. Les diplômées de l'INP formées dans la section « arts du métal » ont été catégorisées dans les spécialités objets archéologiques, sculpture ou objets composites selon leur inclination majeure telle qu'elle pouvait apparaître dans les titres de leur mémoire de fin d'étude ou d'autres informations.
	Sexe	2 modalités : homme, femme		Le prénom des diplômées a servi de base au travail de codage. Dans les rares cas où celui-ci était mixte ou inconnu des chercheurs, une recherche complémentaire sur internet a été réalisée pour identifier les personnes et leur sexe (sites personnels et réseaux sociaux principalement, annuaires professionnels avec photographie, mais aussi articles de presse et autres publications mentionnant les personnes).
	Génération	4 modalités : génération 1 (diplôme obtenu entre 1975 et 1990), génération 2 (1991-2001), génération 3 (2002-2010), génération 4 (2011-2018)		Les générations ont été définies par les chercheurs de façon à constituer quatre sous-populations de taille et d'amplitude temporelle similaires pour donner à voir des grandes évolutions (ex. féminisation). Les bornes ne correspondent pas à des événements historiques précis.
	Situation au 1 ^{er} janvier 2020	5 modalités : en activité en conservation-restauration, en activité en dehors du champ de la conservation-restauration, décès, retraite, non renseignées (N.R.)		2 types de sources ont été mobilisées et croisées : (1) Bases de données administratives sur les entreprises créées en France : principalement <i>societe.com</i> , <i>verif.com</i> et <i>infogreffe.fr</i>

			(2) Traces numériques : sites personnels et réseaux sociaux (principalement LinkedIn, Viadeo, Copains d'avant, Facebook), mais aussi annuaires et répertoires professionnels accessibles en ligne, organigrammes des établissements dans lesquels les diplômées sont salariées, articles de presse locale ou spécialisée, ou toutes autres publications mentionnant les personnes (ex. rapport d'activité, site d'attribution des marchés publics)	conservation-restauration) ; elle est dirigeante d'une entreprise active au 1 ^{er} janvier 2020 et intervenant en conservation-restauration ; elle réalise des opérations de conservation-restauration en étant membre d'une société de portage ou une société coopérative. (4) Une personne a été codée comme travaillant en dehors du champ de la conservation-restauration dans les cas suivants : la diplômée déclare elle-même s'être reconvertie et explique son parcours, la même personne apparaît dans la même source comme étant titulaire du diplôme mentionné dans la base et occupant un poste ou travaillant dans un autre secteur, ou suffisamment d'indices ont été réunis pour identifier la diplômée (même nom et lieu de résidence identique à celui mentionné dans une autre source). (5) Dans tous les autres cas, la personne a été codée comme « non renseignée » (N.R.). Les chercheurs se sont efforcés de réduire le nombre de « N.R. » au minimum, tout en restant rigoureux dans le codage, fondé sur le croisement des sources et la réunion d'indices. Par exemple, une personne qui indique travailler « en freelance » sur sa page LinkedIn mais dont l'entreprise a été fermée l'an dernier ou pour laquelle nous n'avons pas trouvé d'entreprise ni de trace indiquant une situation de portage salarial a été codée comme « N.R. ».
Diplômées en dehors du champ de la conservation-restauration (N= 151)	Secteur d'activité	6 modalités : création, autre activité culturelle, éducation, santé et social, cadre dans un autre secteur, autre		
Diplômées en activité dans le champ de la conservation-restauration (N=1 320)	Situation d'emploi	2 modalités : exercice salarié, exercice indépendant	Ont également été consultées de façon systématiques les listes des membres des équipes pédagogiques des formations françaises de niveau I en conservation-restauration	Une personne est identifiée comme salariée lorsqu'elle occupe un poste dans une organisation (atelier privé, musée, bureau d'études, centre de recherche, université...) qui lui procure ses moyens d'exercer. En conséquence, les personnes qui sont membres d'une société de portage ou d'une société coopérative sont ici comptabilisées comme des indépendantes dans la mesure où elles doivent elles-mêmes générer les commandes et contrats sur lesquels elles travaillent ou les opportunités de collaborations. Sont également codées comme travaillant en exercice indépendant les diplômées qui ont une entreprise dans le champ de la conservation-restauration active au 1 ^{er} janvier 2020.
	Lieu d'exercice	7 modalités : 3 modalités en France (Paris, Ile-de-France hors Paris, autre région) et 4 modalités hors de France (Europe, Amériques, Afrique et Moyen-Orient, Asie et Océanie)		Pour les diplômées en exercice salarié, le codage repose sur l'adresse des établissements dans lesquels elles sont en poste. Pour les diplômées en exercice indépendant, le codage repose sur l'adresse du siège de l'entreprise de laquelle elles sont dirigeantes, ou de la société de portage de laquelle elles sont membres (code postal). Pour les personnes travaillant à l'étranger, nous avons d'abord codé le pays puis regroupés les pays de façon à obtenir des catégories suffisamment importantes pour qu'elles aient un sens statistique (calcul des pourcentages).

Diplômées en activité dans le champ de la conservation-restauration occupant un poste salarié (N=400)	Type d'établissement (niveau I)	4 modalités : institution de conservation avec des collections, structure réalisant des opérations de conservation-restauration, établissement d'enseignement supérieur et de recherche, autre		Comme indiqué dans le corps du texte, le codage des établissements au niveau I (par grands types) répond au souci de classer les établissements en fonction de la mission première qui leur est assignée. Nous avons identifié trois missions, et partant trois grands types d'établissements : (1) conserver et valoriser des collections, (2) réaliser des opérations de conservation-restauration, (3) produire et transmettre des connaissances. Les établissements ne relevant d'aucune de ces trois catégories ont été classés dans la catégorie « autre ».
	Type d'établissement (niveau II)	9 modalités : musée, service d'archives et bibliothèque, centre national, atelier ou laboratoire de collectivité territoriale, laboratoire ou bureau d'étude spécialisée en archéologie, atelier privé (autre spécialité), formation en conservation-restauration, université (autre), autre		Le codage des établissements au niveau II (détaillé) a été créé par le souci de produire des catégories à la fois suffisamment larges pour qu'elles aient un sens statistique, et suffisamment précises pour qu'elles capturent des différentes situations de travail salarié. Nous avons créé 2 modalités pour les institutions de conservation selon le type de collections conservées et le service offert au public ; 4 modalités pour les structures réalisation des opérations de conservation-restauration prenant en compte le statut (privé vs. public), le rayonnement (national vs. local) et la spécialité ; 2 modalités pour les établissements d'enseignement et de recherche de façon à distinguer les diplômées qui travaillent pour un programme de formation en conservation-restauration et les autres. Les établissements ne relevant d'aucune de ces trois catégories ont été classés dans la catégorie « autre ».
Diplômées ayant créé une entreprise en France (N=1 072)	Année ouverture	Variable continue, valeurs comprises entre 1967 et 2019		
	Année fermeture	Variable continue, valeurs comprises entre 1985 et 2019		
	Code postal	Donnée numérique		
	Code d'activité	8 modalités : création artistique relevant des arts plastiques, autre création artistique, gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires, gestion des musées, activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses, arts du spectacle vivant, recherche-développement en sciences humaines et sociales, autres codes		Il s'agit du dernier code d'activité (code APE ou <i>activité principale exercée</i>) sous lequel les entreprises ont été enregistrées par les diplômées. Nous avons identifié 34 codes d'activité différents. Au moment du codage, nous avons retenu les 7 codes réunissant au moins 20 personnes, et codés comme relevant de la catégorie « autres codes » les personnes dont l'entreprise était enregistrée sous un code réunissant moins de 20 personnes.

	Forme juridique (niveau I)	2 modalités : entreprise individuelle ou société		Il s'agit des deux grandes formes juridiques d'entreprise.
	Forme juridique (niveau II)	4 modalités pour les entreprises individuelles (artisan, commerçant, profession libérale, autre personne physique) et 2 modalités pour les sociétés (unipersonnelle, pluripersonnelle)		Ces données sont directement issues des bases consultées, nous n'avons pas effectué de codage particulier.
Diplômées dirigeantes, i.e. ayant une entreprise en France active dans le champ de la conservation-restauration (N=825)	Présentation de soi	3 modalités : pas de photographie, photographie au travail, portrait		Le codage a été réalisé après avoir recensé la présence ou non d'une page LinkedIn ou d'un site personnel pour toutes les diplômées. Nous appelons « portrait » une représentation qui se limite au visage de la personne ou qui, lorsqu'elle ne se limite pas au visage, ne montre pas la personne en activité. Au contraire, les photographies « au travail » montrent les diplômées en action, que ce soit dans un atelier, à l'extérieur ou dans les réserves d'un musée.